Comité Départemental Bas-Rhin

AMENDES

TYPE	DROITS D'ENGAGEMENT	MONTANT DE L'AMENDE
ENGAGEMENT APRES LA DATE DE CLOTURE		
INDIVIDUEL	DUS	50 €
EQUIPE/ENSEMBLE	DUS	150 €
ENGAGEMENT d'un JUGE APRES LA DATE DE CLOTURE	-	100€

FORFAIT (1)		
APRES la date de clôture des engagements	DUS	-
AVANT la date de clôture des engagements	-	-
JUGE ABSENT		100 €

(1) un certificat médical ou justificatif (employeur, établissement scolaire) doit être transmis via "engagym" avant la fin de la compétition ou au secrétariat technique dans les 48H00 maximum

Conditions de paiement : les engagements doivent être réglés au plus tard le JEUDI précédant la compétition.
N'oubliez pas de joindre le bordereau de paiement lorsque vous payez par chèque à l'ordre du CDGYM67

Coordonnée Bancaire
Nom du Compte: CDGYM67
RIB : 10278 1003 20792901 15
IBAN : FR76 1027 8010 0300 0207 9290 115
BIC : CMCIFR2A